



Chorale Whisper in the Rennes

Chloé Bour Ludmann

16 rue Papu - 35000 Rennes

0662765250

contact@whisper-in-the-rennes.fr

Inscription 2026-2027

CONDITIONS

Lieu : Salle 3 au 16 rue Papu - 35000 Rennes (Association du Bourg L'Evêque, ancienne école Papu).

Répétitions : chaque mardi des semaines impaires de 19h30 à 21h30 du 8 septembre 2026 au 22 juin 2027 (salle 3).

2026 : septembre : 8, 22 – octobre : 6, 20 – novembre : 3, 17 – décembre : 1, 15

2027 : janvier : 5, 19 – février : 2, 16 – mars : 2, 16, 30 – avril : 13, 27 – mai : 11, 25 – juin : 8, 22

Cotisation & règlement :

- 40€/mois/personne (soit 20€ la séance de 2h/personne). Sauf en cas de promotion durant l'année.
- Règlement mensuel (10 chèques de 40€) ou annuel (règlement en espèces ou en virement bancaire en 1 fois). Si difficultés financières : me contacter.
- Aucune absence ou retard du choriste ne donne lieu à un remboursement entier ou partiel : l'inscription vous engage sur l'année (jusqu'au 22 juin 2026).
- La séance d'essai est gratuite.

INSCRIPTION

Veillez cocher la case correspondant à votre situation :

- ☐ **Je souhaite me pré-inscrire pour réserver ma place pour l'année 2026-2027**
→ je vais remplir le contrat page 02
- ☐ J'étais déjà choriste sur l'année 2025-2026 et souhaite me **réinscrire** pour l'année 2026-2027
→ je vais remplir le contrat page 04
- ☐ J'ai effectué ma **séance d'essai gratuite avant le 30 juin 2026** et souhaite **m'inscrire pour l'année 2026-2027**
→ remplir le contrat page 04
- ☐ J'ai déjà effectué ma pré-inscription, je souhaite **m'inscrire**
→ remplir le contrat page 04

IBAN FR76 3004 7145 1000 0225 0860 196 - BIC CMCIFRPP

Entreprise individuelle - SIRET 918 952 813 000015 - TVA non applicable, art. 293B du CGI

Whisper in the Rennes

Chorale folk seventies & world

CONTRAT DE PRÉ-INSCRIPTION

Saison 2026 – 2027

Démarrage : 8 septembre 2026

Article 1 – Coordonnées du/de la choriste

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	
Email	

Article 2 – Objet du contrat

Le présent contrat matérialise la pré-inscription du/de la choriste à Chloé Bour Ludmann - Whisper in the Rennes pour la saison 2026-2027, à la suite d'une séance d'essai gratuite effectuée avant le 30 juin 2026 (ou toute séance d'essai réalisée plusieurs semaines avant le démarrage du choriste) ; ou dans l'objectif d'une réinscription pour l'année suivante.

Il vaut engagement ferme de participation, sous réserve du versement de l'acompte défini à l'Article 4.

Article 3 – Tarif annuel

Le tarif de cotisation pour la saison 2026-2027 est fixé comme suit :

Détail	Quantité	Montant
20€ la séance	20	400,00€
2 séances par mois : 40€/mois	10	400,00€
TOTAL ANNUEL		400,00 €

IBAN FR76 3004 7145 1000 0225 0860 196 - BIC CMCIFRPP

Entreprise individuelle - SIRET 918 952 813 000015 - TVA non applicable, art. 293B du CGI

Article 4 – Acompte de pré-inscription

Afin de confirmer la pré-inscription, le/la choriste s'engage à verser un acompte de **60,00 €** (soit environ 14 % du tarif annuel)

- au plus tard **24h après la séance d'essai** pour les nouveaux choristes
- au plus tard le **5 septembre 2026** pour les choristes de 2025-2026 qui se réinscrivent

Cet acompte sera déduit du montant total dû en début de saison. **Le solde restant (340,00 €) sera à régler selon les modalités précisées par le contrat suivant, page 04, à la rentrée de septembre 2026.**

Modalités de règlement de l'acompte :

- Virement bancaire (coordonnées bancaires : IBAN FR76 3004 7145 1000 0225 0860 196 - BIC CMCIFRPP) : attention : merci d'envoyer un justificatif du virement par mail.
- ou paiement en ligne sécurisé : <https://buy.stripe.com/6oU3cx2RD9CK9p3eYc77O02>

Article 5 – Conditions d'annulation

L'acompte versé est non remboursable, quelle que soit la raison de l'annulation.

En cas de désistement du/de la choriste avant le démarrage de la saison (8 septembre 2026), l'acompte restera acquis à Chloé Bour Ludmann - Whisper in the Rennes à titre d'indemnité de réservation.

Chloé Bour Ludmann - Whisper in the Rennes se réserve le droit d'annuler une pré-inscription en cas de force majeure dûment justifiée, auquel cas l'acompte sera intégralement remboursé.

Article 6 – Engagement du/de la choriste

En signant ce contrat, le/la choriste s'engage à :

- Participer régulièrement aux répétitions à compter du 8 septembre 2026
- Contribuer à maintenir une atmosphère bienveillante au sein de la chorale, en faisant preuve de respect envers les autres membres et les intervenants
- Régler le solde de la cotisation annuelle selon les modalités convenues

Je soussigné(e) certifie avoir délivré 60€ en acompte pour me pré-inscrire à Whisper in the Rennes, à Chloé Bour Ludmann (siret : 918 952 813 000015), en virement bancaire ou par paiement en ligne le/...../..... à et reconnais avoir pris connaissance des tarifs et conditions d'utilisation.

Signatures :

(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)

Le/la choriste

Chloé Bour Ludmann

IBAN FR76 3004 7145 1000 0225 0860 196 - BIC CMCIFRPP

Entreprise individuelle - SIRET 918 952 813 000015 - TVA non applicable, art. 293B du CGI

Whisper in the Rennes

Chorale folk seventies & world

CONTRAT D'INSCRIPTION / DE REINSCRIPTION

Saison 2026 – 2027

Démarrage : 8 septembre 2026

Article 1 – Coordonnées du/de la choriste

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	
Email	

Article 2 – Situation du/de la choriste

Merci de cocher la case correspondant à votre situation :

- ☐ **Situation A : Nouvelle inscription – après séance d'essai gratuite**
Le/la choriste a effectué sa séance d'essai gratuite et s'inscrit pour la première fois.
- ☐ **Situation B : Inscription suite à une pré-inscription**
Le/la choriste a déjà signé un contrat de pré-inscription et versé l'acompte de 60 €.
- ☐ **Situation C : Réinscription – choriste de la saison précédente**
Le/la choriste était déjà membre de Whisper in the Rennes lors de la saison précédente.

IBAN FR76 3004 7145 1000 0225 0860 196 - BIC CMCIFRPP

Entreprise individuelle - SIRET 918 952 813 000015 - TVA non applicable, art. 293B du CGI

Article 3 – Tarif annuel

Le tarif de cotisation pour la saison 2026-2027 est fixé comme suit :

Détail	Quantité	Montant
20€ la séance	20	400,00€
2 séances par mois : 40€/mois	10	400,00€
TOTAL ANNUEL		400,00 €

Article 4 – Modalités de règlement

Le montant à régler lors de la signature du présent contrat dépend de la situation du/de la choriste (voir Article 2) :

- ☐ **Préinscription déjà effectuée (acompte de 60€ déjà versé) :** solde restant de **340,00 €** à régler à la signature.
- ☐ **Nouvelle inscription ou réinscription (pas d'acompte versé) :** montant total de **400,00 €** à régler à la signature ; si inscription en cours d'année, montant total de € à régler à la signature.

Montant effectivement réglé à la signature : _____ €

Modalités de paiement (plusieurs possibilités) :

Règlement mensuel : délivrer 10 chèques de 40 € à la signature de ce contrat. Chaque chèque sera encaissé entre le 3 et le 8 de chaque mois. Ordre : « Chloé Bour Ludmann ».

Règlement annuel, plusieurs possibilités :

- Chèque à l'ordre de « Chloé Bour Ludmann »
- Virement bancaire (coordonnées bancaires : IBAN FR76 3004 7145 1000 0225 0860 196 - BIC CMCIFRPP) : attention : merci d'envoyer un justificatif du virement par mail.
- Espèces

Article 5 – Conditions d'annulation

La cotisation versée est non remboursable, quelle que soit la raison de l'annulation.

En cas de désistement après signature du présent contrat, les sommes versées resteront acquises à Chloé Bour Ludmann – Whisper in the Rennes.

Chloé Bour Ludmann – Whisper in the Rennes se réserve le droit d'annuler une inscription en cas de force majeure dûment justifiée, auquel cas les sommes versées seront intégralement remboursées.

Article 6 – Engagement du/de la choriste

En signant ce contrat, le/la choriste s'engage à :

- Participer régulièrement aux répétitions à compter du 8 septembre 2026
- Contribuer à maintenir une atmosphère bienveillante au sein de la chorale, en faisant preuve de respect envers les autres membres et les intervenants
- Régler l'intégralité de la cotisation annuelle selon les modalités définies à l'Article 4

Je soussigné(e) certifie avoir délivré un montant de€ pour m'inscrire à Whisper in the Rennes, à Chloé Bour Ludmann (siret : 918 952 813 000015), par chèque ou en virement bancaire ou en espèces, le/...../..... à et reconnais avoir pris connaissance des tarifs et conditions d'utilisation.

Signatures :

(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)

Le/la choriste

Chloé Bour Ludmann



Charte de la chorale

Whisper in the Rain 2026-2027

*Cette charte résume l'esprit dans lequel nous avons envie de chanter ensemble.
Elle est courte, volontairement : un repère à partager, pas un règlement à réciter.*

Ce qui nous rassemble

- Le plaisir de chanter, en groupe, avant tout.
- La confiance : ici, chacun·e peut progresser à son rythme, sans crainte du jugement.
- La convivialité : on vient aussi pour le plaisir de se retrouver.

Entre choristes

- On s'écoute et on se respecte, quels que soient le niveau, la voix ou l'ancienneté.
- On accueille les nouveaux et nouvelles avec chaleur.
- On se soutient : une fausse note n'est jamais un problème, on est toutes et tous en apprentissage.
- On garde un espace pour échanger, rire et partager : la chorale est aussi un moment de vie collective, pas seulement de travail vocal.

Entre choristes et cheffe de chœur

- La cheffe de chœur partage son savoir-faire avec bienveillance et pédagogie, et reste à l'écoute des retours du groupe et au niveau de chacun·e
- Les choristes respectent son travail de préparation et ses choix artistiques.
- Dans les deux sens, on cherche à trouver le bon équilibre entre moments de concentration nécessaires au travail musical, et moments plus libres d'échange.
- Des gestes et des sons peuvent être émis par la cheffe de chœur pour signifier quelque chose, en concertation préalable avec les choristes (par exemple : mimer une maison pour que le groupe soit attentif aux consignes qui vont être données ; geste appelé « la maison du silence »).

Ce qu'on se promet

- De dire les choses avec bienveillance quand quelque chose ne va pas, plutôt que de le garder pour soi.
- De rester ouvert·e à la nouveauté et aux idées de chacun·e.
- De faire de cette chorale un endroit où on a hâte de revenir, chaque semaine.

Signature choriste :



Mode d'emploi pratique de la chorale

Whisper in the Rain 2026-2027

Ce mode d'emploi complète la charte : il rassemble tout ce qu'il est utile de savoir pour bien vivre les répétitions et progresser sereinement entre les séances.

Infos pratiques

Les répétitions ont lieu au 16 rue Papu, salle 3, un mardi sur deux (semaines impaires), de 19h30 à 21h30.

Déroulé d'une séance

- 5 à 10 minutes d'échauffement (volontairement court pour ne pas perdre de temps).
- 20 à 30 minutes de pratique vocale et rythmique : c'est ce qui met en place la résonance et la conscience rythmique du groupe. Même en chantant juste, une voix sans résonance ni ensemble rythmique ne "sonnera" pas bien : c'est tout l'enjeu du travail à cappella.
- Le reste de la séance est consacré à la répétition des morceaux. Selon les séances, cela prendra différentes formes (voir ci-dessous).

Les consignes et le travail à faire pour la séance suivante sont donnés en fin de répétition.

Le projet musical

Notre chorale repose sur un projet a cappella avec body percussion.

Chaque séance inclut donc du travail rythmique et corporel, essentiel à la cohésion et à l'homogénéité du groupe. Ce travail se fait aussi en autonomie à la maison, mais il est surtout mis en place collectivement en répétition, car tout le monde n'est pas à l'aise avec cet exercice.

Ce travail de rythme, tout comme celui de résonance, ne peut se faire qu'en début de séance et tous ensemble (d'où l'importance d'arriver à l'heure).

Les morceaux du répertoire sont choisis par la cheffe de chœur et son collaborateur arrangeur Simon Latouche, en fonction de leur faisabilité en version a cappella et harmonisée. Ponctuellement, la cheffe de chœur consulte les choristes pour choisir les nouveaux morceaux.

Le principe des répétitions

Nos séances sont avant tout des répétitions : on y travaille ensemble ce qui a déjà été appris individuellement.

Le démarrage d'un morceau nouveau peut soit se faire en autonomie (selon les consignes données à la séance précédente), soit ensemble en séance (c'est ce qu'on appelle la transmission directe). Une fois le morceau bien avancé, il est important que chacun-e mémorise sa voix en autonomie entre les séances.

Dans une séance, les temps de révision par pupitre servent surtout à rafraîchir la mémoire de chaque choriste. C'est aussi un moment d'entraide : les choristes plus expérimenté-e-s peuvent naturellement donner un coup de main à celles et ceux qui découvrent leur voix. Cette entraide fonctionne bien quand

chacun·e arrive avec son travail personnel déjà fait : elle n'a pas vocation à remplacer la préparation individuelle entre les séances.

Vient ensuite le travail collectif : direction, nuances, transitions, body percussion, etc. C'est le moment où la cheffe de chœur intervient davantage, donne des indications pour l'ensemble du chœur, et où l'on reprend parfois certains passages en boucle selon ce qu'elle entend. Cette mise en place collective est une étape essentielle : c'est elle qui donne le rendu final du morceau : cohésion, justesse, dynamiques.

Ponctualité

Arriver à l'heure est important : l'échauffement et le travail de résonance et de rythme n'ont d'effet que faits ensemble, et ne se rattrapent pas.

En cas de retard, les choristes rejoignent discrètement le groupe. Et si possible, les choristes préviennent à l'avance sur le canal "absences et retards" du WhatsApp.

L'entraînement individuel à la maison

Le secret n'est pas la durée, mais la régularité. Idéalement, on révise une première fois dans les 48h qui suivent la répétition : c'est le moment où la mémoire est la plus solide ; au-delà, le cerveau a tendance à effacer ce qui n'a pas été consolidé. Une deuxième révision dans la semaine suffit largement.

Mieux vaut plusieurs petites sessions qu'un rendez-vous prolongé : 15 à 30 minutes font déjà très bien l'affaire, et même 5 minutes par jour peuvent être plus efficaces qu'une longue séance de deux heures dans la semaine. Et pas d'inquiétude si la voix n'est pas parfaitement sue en arrivant en répétition : la révision en groupe aide énormément à la retrouver.

Support pour l'entraînement individuel : le Drive

Tous les supports sont centralisés sur le Drive : [\[lien à venir\]](#)

- Les voix, pupitre par pupitre.
- Une maquette de l'ensemble du morceau.
- Les partitions (utiles si vous êtes à l'aise avec la lecture, mais absolument pas obligatoires).
- Parfois, de petits exercices ou repères pédagogiques (par exemple sur le rythme).
- Concrètement, pour réviser sa voix : des exports "toutes les voix sauf une" sont disponibles sur le Drive. C'est un vrai outil de progression, qui fait gagner un temps précieux en répétition ; n'hésitez pas à vous en servir !

Les supports audios et les partitions sont réalisés par la cheffe de chœur et Simon Latouche. Il peut arriver ponctuellement qu'une coquille s'y soit glissée, n'hésitez pas à les contacter pour leur en faire part.

Petite précision : les cotisations servent notamment à rémunérer la réalisation de ces enregistrements.

Une chorale tous niveaux

Whisper in the Rennes rassemble des profils très différents, et c'est précisément ce qui fait sa richesse. On y trouve des choristes expérimenté·e·s, qui ont plusieurs années de chorale derrière eux et savent lire une partition (iels sont souvent les premiers à donner un coup de main aux plus débutant·e·s). D'autres chantent depuis longtemps mais ont peu pratiqué la chorale et l'harmonisation (à l'aise avec leur voix, mais encore en apprentissage sur ce terrain-là). Et puis il y a celles et ceux qui découvrent tout, qui n'ont jamais fait de chorale ou très peu chanté.

Le seul prérequis, c'est de savoir chanter une mélodie simple, juste et en rythme, et d'être motivé-e et autonome dans l'entraînement individuel entre les séances. Pas besoin de savoir lire une partition : les partitions sont avant tout un outil de travail pour la cheffe de chœur, tout le travail vocal peut se faire entièrement à l'oreille, grâce aux enregistrements du Drive.

Et comme la cheffe de chœur l'est depuis seulement deux ans, on progresse ensemble : elle essaie d'être attentive au niveau de chacun-e.

Progresser à son rythme

Il n'y a aucune obligation de réussir un exercice du premier coup, surtout pour les exercices de rythme. Leur but n'est pas la performance immédiate, mais la répétition : en reprenant plusieurs fois un même motif rythmique, on construit ce qu'on appelle « l'horloge interne », cette capacité à sentir le rythme dans son corps, sans avoir à y penser. Petit à petit, le cerveau apprend à dissocier ce qu'il chante de ce qu'il compte, et à sentir naturellement les temps du morceau, ce qui donne, au bout du compte, plus d'aisance et de musicalité. Donc si un exercice semble difficile au premier essai, c'est tout à fait normal : on n'est jamais obligé de bien le faire tout de suite.

Les concerts

Nous donnons environ 4 à 5 concerts par an. Il n'y a aucune obligation d'y participer : venez le plus possible, mais sans pression.

Comme la chorale est petite et les pupitres peu nombreux, chaque présence compte : pensez simplement à prévenir à l'avance sur le canal dédié si vous savez que vous ne pourrez pas être là.

La communauté WhatsApp

Un espace WhatsApp rassemble plusieurs canaux : [lien à venir]

- Général : les devoirs et consignes pour la séance suivante ainsi que toute info nécessaire.
- Propositions de morceaux : pour partager vos idées et coups de cœur.
- Absences et retards : pour prévenir en amont.
- Concerts : toutes les infos sur nos concerts.
- Communication : je vous envoie nos supports de comm' pour que vous puissiez les voir et les diffuser.
- Événements & sorties : pour se retrouver autour d'un verre, d'un karaoké, d'une jam session !

Signature choriste :